

Séance du Mardi 22 juin 2010

NOMBRE DE MEMBRES		
Adhérents au conseil de communauté	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

L'an deux mille dix et le mardi vingt deux juin à vingt et une heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac se sont réunis dans la salle du conseil à NOGARO sous la présidence de Monsieur Pierre GUICHANNE et sur sa convocation.

L'an deux mille dix et le mardi treize avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac se sont réunis dans la salle du conseil à NOGARO sous la présidence de Monsieur Pierre GUICHANNE et sur sa convocation.

Date de la convocation
11 juin 2010

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en sous-préfecture

24 JUIN 2010

et publication

23 juin 2010

Étaient présents : BOURROUILLAN : BRAZZALOTTO Michel et FOURCADE Christian, LE HOUGA : GUICHANNE Pierre, GAÜZERE Bernard (suppléant de BRUNO Jean-Pierre) et DUPRAT Marie-Rose, LANNE-SOUBIRAN : IMBERT Yves, LOUBEDAT : OREJA Daniel et SEMPE Bernard, LUPPE-VIOLLES : ETTORI-DABAT Jean-Pierre et VINCENT Caroline, MAGNAN : DUCLAVE Jean, MANCIET : CAPDEPONT Pierre et FITTE Jean-Jacques, MONGUILHEM : DUCERE Jean et DU BOIS DE MAQUILLE Philippe (suppléant de DUPIN Bernard), MONLEZUN D'ARMAGNAC : BENESSIA Christiane, MORMES : CARRERE Hervé, NOGARO : PEYRET Christian, MENACQ Bernard (suppléant de PUJOL Jean-Pierre), MARTINOT Maryse, et GARET Gilles, PERCHEDE : MARIN Alain et SALEY Christine (suppléante de DELOSTE Lionel), SAINT-GRIEDE : SAINT-PE Anne-Marie et CAPDEVIELLE Patricia, SAINT-MARTIN D'ARMAGNAC : FAGET Alain et SAINT-GUILHEM Jean-Claude, SALLES d'ARMAGNAC : HEBERT Benoît et BUSQUET Philippe, SION : MITTERRAND Elisabeth et DALES Annie, SORBETS : LAMOTHE Laurent et BURGAN Fabrice, TOUJOUSE : DU CHEYRON DE BAUMONT Olivier (suppléant de TARTAS Jacques) et WEEVERS Cornélia, URGOSSE : BARRAIL Bernard.

Absents excusés : LANNE-SOUBIRAN : MANAS Francis, LE HOUGA : BRUNO Jean-Pierre (remplacé par GAÜZERE Bernard), LAUJUZZAN : SENAC Claude, MONLEZUN d'ARMAGNAC : SAUQUES Philippe, MORMES : SPOERRY Gérard, NOGARO : PUJOL Jean-Pierre (remplacé par MENACQ Bernard), PERCHEDE : DELOSTE Lionel (remplacé par SALEY Christine), TOUJOUSE : TARTAS Jacques (remplacé par DU CHEYRON DE BAUMONT Olivier).

Absents : LAUJUZZAN : FARBOS Jean-Jacques, MAGNAN : LAFFITTE-DUCLERC Bernard, URGOSSE : GARBAGE Philippe.

Secrétaire de séance : Anne-Marie SAINT-PE.

OBJET DE LA DELIBERATION : Election d'un représentant au sein du Conseil de surveillance du centre hospitalier de Nogaro

Le quorum étant atteint, les membres du conseil communautaire peuvent valablement délibérer.

Monsieur le Président indique que par courrier reçu en date du 06 mai 2010, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a sollicité la Communauté de Communes afin que notre assemblée délibérante procède à l'élection en son sein d'un représentant au sein du Comité de surveillance du centre hospitalier de Nogaro.

Le Président appelle donc les membres de l'Assemblée à se porter candidats.
Christiane BENESSIA présente sa candidature.

Christiane BENESSIA EST ELUE, à l'unanimité des membres présents, représentante de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac au sein du Conseil de surveillance du centre hospitalier de Nogaro.



Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
le Président,
[Signature]
Pierre GUICHANNE.